

	<i>FICHE DE POSTE</i>	<i>Pôle recherche et développement</i>
Direction générale	DIRECTEUR DES EFFECTIFS ET CARRIERES MEDICAUX	17/10/17 Page 1 sur 2

DEFINITION DU POSTE

Par délégation du Directeur Général, le Directeur des effectifs et carrières médicaux a en charge la responsabilité générale de gestion du personnel médical du C.H.U., soit plus de 1300 collaborateurs médicaux (PU-PH, PH, CCA, AHU, internes...), ainsi que la gestion des temps médicaux (tableaux de service, gardes et astreintes, gestion de la masse salariale...).

Il assure la responsabilité du fonctionnement de la Direction des effectifs et carrières médicaux.

ACTIVITES PRINCIPALES

- recrutement, rémunération et carrières des praticiens seniors (hospitaliers et hospitalo-universitaires)
- gestion des praticiens juniors
- suivi des obligations de service et du temps de travail des médecins
- élaboration du tableau des gardes et astreintes
- suivi des conventions de partenariat concernant le partage de temps médicaux
- élaboration de tableaux de bord de pilotage de la masse salariale
- préparation et le suivi de la réalisation de l'EPRD pour le titre 1 personnel médical
- accompagnement de la mise en œuvre du projet médical pour la dimension ressources médicales
- organisation de la CME et de la CROPS
- suivi de la prospective HU
- suivi de l'activité libérale
- animation de la délégation affaires médicales du GHT

Participation active au pôle « recherche et développement » :

- missions d'appui à la direction des projets médicaux et partenariats,
- ingénierie de projets médicaux,
- mise à disposition de personnels médicaux dans le cadre des partenariats territoriaux...,
- adaptation des effectifs médicaux aux évolutions d'activité et à la structure du « case-mix » de l'établissement.

Relations avec l'Université de Montpellier :

- révision annuelle des effectifs hospitalo-universitaires,
- conventions de structure,
- représentation active du C.H.U. aux instances universitaires.

Relations avec la Faculté de Médecine de Montpellier-Nîmes :

- représentation active du CHU aux instances (conseil de gestion)
- directeur référent du pôle Neurologie, addictologie, cardiologie, rééducation, rhumatologie, endocrinologie (NACRRE)

RELATIONS HIERARCHIQUES ET FONCTIONNELLES

- Directeur Général et Directeur Général Adjoint
- Relations fonctionnelles principales :
 - o le Président de la CME
 - o l'ensemble des collaborateurs médicaux (chefs de pôle, chefs de service, praticiens hospitaliers, internes, étudiants, etc...)
 - o Les directions fonctionnelles